



**facile  
à lire**

# Le Facile à lire

Présentation du Facile à lire

Direction des Bibliothèques de Vendée

## Le contexte

Le Facile à lire (FAL) est un concept développé dans les pays nordiques, introduit en France en 2013. Le ministère de la Culture, l'Association des bibliothécaires de France (ABF), l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (Anlci) et la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (FILL) se sont associés pour déployer sur le territoire français l'offre de lecture Facile à lire en mettant à disposition des bibliothèques un logo national (sur demande de labellisation).

## Le concept

L'objectif de ce concept est de favoriser l'inclusion des personnes isolées, éloignées de l'écrit, lisant peu, pas du tout ou en situation de fatigabilité et de développer le lien social à travers un projet fédérateur. Cette démarche se fait donc vers un public adulte et non pas vers les enfants qui sont eux dans une posture d'apprentissage de la lecture.

Pour cela, il s'agit de proposer un fonds de livres et autres supports, récent et renouvelé, présenté de manière visible et attractive. La médiation, à travers un espace dédié et des animations ciblées, est destinée à faciliter la rencontre entre les publics et la lecture.

[Vidéo](#) présentant le dispositif en Bretagne, territoire pionnier du Facile à lire.

## Les publics

Cette démarche peut servir tous les habitants mais l'objectif est de prioriser les personnes fragilisées.

Parmi les situations ci-dessous, plusieurs peuvent se cumuler (une personne allophone en situation de handicap par exemple) :

- De personnes en précarité sociale
- De personnes éloignées de l'écrit
- De personnes en situation d'illettrisme
- De personnes allophones
- De personnes âgées, fatiguées, hospitalisées
- De personnes en situation de handicap (mental, psychique, dyslexie, surdité...)
- De lecteurs occasionnels (jeunes parents, individu ayant une activité professionnelle chargée par exemple)
- D'anciens lecteurs, ayant perdu l'habitude de lire
- De personnes autodidactes
- De lecteurs qui veulent du facile

Il peut s'agir d'utilisateurs ou non des bibliothèques.

## Le fonds

Un livre Facile à lire se repère avec des critères précis et objectifs, s'attachant à la forme : nombre de pages, taille de la police, phrases et chapitres courts, vocabulaire et temps de conjugaison simples, mise en page aérée, illustrations.

Le contenu : des récits de vie auxquels on peut s'identifier, des expériences personnelles du quotidien, des sujets valorisants, des ouvrages suscitant l'évasion, simples mais pas simplistes.

Des supports diversifiés permettront de toucher un plus grand nombre de personnes : livres audio, DVD, applications numériques, etc.

La sélection sera avant tout variée et de qualité et renouvelée régulièrement.

Pour constituer un fonds FAL, on peut distinguer 3 niveaux de lecture :

- **Niveau 1** : Livres très visuels pour adultes débutants en lecture-écriture ou avec déficience cognitive.
- **Niveau 2** : Textes courts et simples pour adultes débutants en lecture-écriture (situations d'illettrisme) et adultes allophones. Textes de fiction ou documentaires pour se familiariser avec la lecture courante, la syntaxe et le vocabulaire. Lecture à voix haute possible.

Il est important de privilégier ce niveau pour toucher un maximum de publics.

- **Niveau 3** : Livres pour lecteurs fatigués, stressés, âgés ou en besoin de retrouver des repères de lecture. A proposer en proportions moindres pour préserver l'image d'accessibilité du fonds FAL.

## Le mobilier

La mise en place d'un espace FAL ne se résume pas à l'installation de meuble et de quelques assises. Elle implique avant tout, la création d'une ambiance, à la fois rassurante et agréable, facilitant la rencontre entre les publics et la lecture.

L'espace FAL doit :

- Être visible et facilement identifiable.
- Proposer un module de médiation ainsi que du mobilier de confort.
- Occuper une surface recommandée d'un minimum de 5 à 10 m<sup>2</sup>.

Le meuble FAL n'est pas un meuble de rangement mais bien de présentation et mise en valeur, c'est même un véritable outil de médiation. Il peut être acheté auprès d'un fournisseur de bibliothèque ou bien être réalisé par un partenaire local.

Il n'existe pas un modèle type, cependant le module doit répondre à certains critères :

- Être remarquable mais épuré.
- Faire apparaître clairement le logo FAL.
- Proposer une sélection documentaire d'au moins 50 documents en privilégiant la présentation de face. Les livres sont rangés sans classement précis.
- Répondre à des aspects techniques d'accessibilité (en termes de hauteur, de signalétique) et de sécurité (solidité, finition).
- Être mobile pour être facilement déplaçable (avec roulettes, meuble pas trop lourd).

## Les partenaires

Les partenaires sont indispensables et permettent de co-construire le projet et une meilleure médiation auprès des publics.

Il peut s'agir de partenaires institutionnels, publics ou privés, associatifs, locaux, intercommunaux, départementaux ciblant les différents publics visés (situation d'illettrisme, de handicap, allophones, éloignement social).

Ils seront la porte d'entrée pour des publics n'ayant jamais mis les pieds en bibliothèque.

## La médiation

La médiation est indispensable pour les publics concernés pour qui se déplacer en bibliothèque est parfois un défi, plus ou moins important et intimidant selon chacun.

Cette démarche nécessite un accompagnement, un soutien à ajuster selon les besoins pour qu'une personne qui n'a pas l'autonomie suffisante pour le faire seule, puisse s'approprier le contenu d'un livre.

La médiation est alors un prétexte à un partage avec la personne. Il s'agit avant tout de créer du lien.

Capacité d'organisation (préparation), d'adaptation, d'écoute, de respect, d'empathie, d'optimisme sont des clés d'une bonne médiation.

Les livres sont les outils de médiation. Ils peuvent être portés et mis en avant lors d'une séance avec un groupe ou en individuel, et peuvent être conseillés par les équipes des bibliothèques, aux animateurs, aux formateurs...

## La communication

C'est un projet qui crée une dynamique territoriale en raison des partenariats mis en place. Une communication régulière auprès des élus et des habitants est donc indispensable.

Parce que la démarche FAL s'adresse avant tout à des publics éloignés de la lecture, il importe d'adapter la communication habituelle de la médiathèque sur ce nouveau service.

Il convient donc à la fois :

- D'utiliser les partenaires locaux pour diffuser les informations,
- D'adapter ses supports de communications pour capter les publics cibles (renouveler l'image de la bibliothèque, idée d'ouverture, d'accès à tout pour tous, sociabilité et rencontre, lieu d'ouverture sur les individus, sur les pratiques)
- D'utiliser le logo national, facilement identifiable.

## Les aides

Le Département aide les structures dans le développement de leur projet Facile à lire, en leur proposant un accompagnement. Une bonification financière peut être accordée pour de nouvelles constructions de bibliothèques, dans le cadre de la rédaction d'un schéma d'accessibilité, qui peut inclure le Facile à lire.

En fonction de l'ampleur du projet, le Centre National du Livre et la Direction Régionale des Affaires Culturelles peuvent également être consultés pour obtenir des aides. Le premier propose une aide aux bibliothèques pour le développement de la lecture auprès de [publics empêchés de lire](#). La bibliothèque peut également passer un Contrat Territoire Lecture avec la DRAC incluant le développement du Facile à lire et ainsi obtenir une aide financière.



## Accompagnement Facile à lire

### ENGAGEMENTS DE LA DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES

La Direction des Bibliothèques s'engage à :

- Être disponible et soutenir la bibliothèque durant tout le processus d'installation du dispositif jusqu'à l'acquisition de l'autonomie complète de la structure.
- Aider à la constitution du fonds ainsi qu'à prêter une sélection de documents.
- Accompagner la bibliothèque sur le projet de construction du mobilier et l'aider, si nécessaire, à choisir son emplacement le plus pertinent.
- Réfléchir avec la bibliothèque sur les potentiels partenariats à établir avec des acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires spécialisés, ou non, etc).
- Accompagner le personnel de la bibliothèque dans la médiation de son espace Facile à lire.
- Aider la bibliothèque dans les démarches pour l'obtention de la labellisation.

Au sein de la Direction des Bibliothèques, votre référent de secteur et votre référent de collection vous accompagnent.

## ENGAGEMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

La collectivité s'engage à :

- Avoir au minimum une personne de l'équipe de la bibliothèque formée au Facile à lire.
- Identifier un interlocuteur pour cette action.
- Alimenter régulièrement le fonds par des achats et/ou l'utilisation de documents disponibles dans le fonds existant.
- Dédier un espace avec un mobilier spécifique.
- Avoir au moins un partenaire pour développer cette offre.
- Mentionner le partenariat avec la Direction des Bibliothèques sur les supports de communication.
- Fournir à la Direction des Bibliothèques les statistiques nécessaires à l'évaluation de ce service.
- Demander la labellisation Facile à lire auprès du Ministère de la Culture.

Mention « Lu et approuvé » et signature

Date : .....

# Calendrier d'accompagnement

## Projet Facile à lire

QUAND	QUOI	OBJECTIFS	PAR QUI
Avant le début de l'accompagnement individualisé	Formation FAL	<ul style="list-style-type: none"><li>- Formation Facile à lire proposée aux bibliothécaires par la Direction des Bibliothèques tous les ans</li></ul>	Agents de la bibliothèque
	Première réunion entre la bibliothèque et la DDB	<ul style="list-style-type: none"><li>- Précisions des souhaits de la bibliothèque</li><li>- Définition du cadre d'accompagnement par la DDB</li><li>- Constitution d'un groupe de travail au sein de la bibliothèque, identification</li></ul>	Agents de la bibliothèque Élu de la collectivité Agents de la DDB

		<p>des relais à la DDB</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formalisation de l'accompagnement par la signature d'une charte par le maire/président de la collectivité</li> </ul>	
	Travail interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En contactant les acteurs du champ social, dressage d'un état des lieux sociologique du territoire et des besoins potentiels du public,</li> <li>- Choix d'un premier partenaire avec qui construire l'offre</li> <li>- Demande de labellisation au</li> </ul>	Groupe de travail de la bibliothèque

		Ministère de la Culture	
	Deuxième rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexions sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>o La constitution du fonds</li> <li>o Le mobilier : achat d'un meuble déjà existant ou création d'un meuble</li> </ul> </li> </ul>	Agents de la bibliothèque  Agents de la DDB
	Travail interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Constitution du fonds</li> <li>- Création ou acquisition du meuble</li> <li>- Travail sur les partenariats, avec la préparation de projets de médiation</li> </ul>	Groupe de travail de la bibliothèque

(après livraison du meuble et du fonds à la bibliothèque)	Troisième rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseils sur la manière de faire vivre l'espace FAL</li> </ul>	<p>Agents de la bibliothèque Élu de la collectivité ?</p> <p>Agents de la DDB</p>
	Travail interne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication sur l'espace FAL, en faisant appel aux partenaires</li> <li>- Inauguration de l'espace</li> <li>- Vie de l'espace : nouvelles acquisitions, médiations régulières</li> </ul>	Groupe de travail de la bibliothèque
	Quatrième rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier bilan (téléphonique)</li> </ul>	<p>Agents de la bibliothèque</p> <p>Agents de la DDB</p>

	Cinquième rencontre	- Bilan sur place	Agents de la bibliothèque  Élu de la collectivité  Agents de la DDB
--	------------------------	-------------------	--

## Fonds Facile à lire

- ❖ Prix 2023 Bretagne :  
[https://www.livrelecturebretagne.fr/images/visus/actus/Documents\\_des\\_actus/Liste\\_selection\\_Prix\\_FAL\\_2023.pdf](https://www.livrelecturebretagne.fr/images/visus/actus/Documents_des_actus/Liste_selection_Prix_FAL_2023.pdf)
- ❖ Sélection 2022 BD Finistère :  
<https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2022/02/selection-bdf-fal-2022.pdf>
- ❖ Sélection 2021 Ille et Vilaine :  
[https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2022/01/selectionfacile-a-lire\\_2021-1.pdf](https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2022/01/selectionfacile-a-lire_2021-1.pdf)
- ❖ Présentation 2021 comité francophone :  
[https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2021/04/livres\\_comite-fal\\_francophone\\_30-mars-2021.docx-1.pdf](https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2021/04/livres_comite-fal_francophone_30-mars-2021.docx-1.pdf)
- ❖ Prix 2021 Lille :  
<https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2021/02/brochure-prix-fal-a5.pdf>
- ❖ Prix 2021 Bretagne : <https://facilealirebretagne.wordpress.com/la-selection-2021/>
- ❖ Sélection 2020 Ille et Vilaine :  
[https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2020/11/livret\\_selection\\_fal\\_ille\\_vilaine\\_2019\\_2020-1.pdf](https://facilealirefrance.files.wordpress.com/2020/11/livret_selection_fal_ille_vilaine_2019_2020-1.pdf)

- ❖ Sélection 2019 Ille et Vilaine :  
<https://fr.calameo.com/read/004719923fab2cefe04cf>
  
- ❖ Prix 2019 Bretagne : <https://facilealirebretagne.wordpress.com/la-selection-2019/>
  
- ❖ Sélection 2018 Ille et Vilaine :  
<https://en.calameo.com/read/0047199231b2adbf286b2>
  
- ❖ Livret 2018 : <https://fr.calameo.com/read/000805757fb20ee164d92>
  
- ❖ Prix 2017 Bretagne : <https://facilealirebretagne.wordpress.com/la-selection-2017-8-ouvrages/>
  
- ❖ Livret 2014 : [https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/images/template\\_rgaa/srcclient/MDIV/Publics\\_mediation/Livret\\_kit\\_facile\\_a\\_lire\\_2014.pdf](https://mediatheque.ille-et-vilaine.fr/images/template_rgaa/srcclient/MDIV/Publics_mediation/Livret_kit_facile_a_lire_2014.pdf)
  
- ❖ Les valises de médiation de Bibliopass :  
<https://facilealirefrance.wordpress.com/2020/03/27/nouveaute-bibliopass-les-valises-de-mediation-cle-en-mains/>

# Fiche technique espace Facile à lire

## Un espace avant tout

La mise en place d'un espace FAL ne se résume pas à l'installation de meuble et de quelques assises. Elle implique avant tout, la création d'une ambiance, à la fois rassurante et agréable, facilitant la rencontre entre les publics et la lecture.

- L'espace FAL doit être visible et facilement identifiable si possible depuis l'extérieur du bâtiment (lorsqu'une surface vitrée le permet). Son emplacement sera réfléchi en conséquence.
- Il peut se situer à proximité de l'accueil mais pas dans une zone de circulation.
- Un espace dédié comprenant un module de présentation ainsi que du mobilier de confort.
- Une surface minimum entre 5 et 10m<sup>2</sup> est préconisée.

## Le mobilier : module de médiation

Il n'existe pas un modèle type, cependant le module doit répondre à certains critères.

Le meuble FAL n'est pas un meuble de rangement mais bien de présentation et mise en valeur, c'est même un véritable outil de médiation.

Ce mobilier peut être acheté auprès d'un fournisseur de bibliothèque ou bien être réalisé par un partenaire local :

- écoles/lycées pro

- entreprise d'insertion
- entreprise locale (menuiseries,...)

La conception du meuble peut s'inscrire dans cette démarche de s'adresser à d'autres publics.

## Les caractéristiques du meuble

- Meuble remarquable
- Privilégier un rendu épuré
- Travailler sur les matériaux et textures
- Le logo FAL y apparaît clairement
- Proposer une sélection documentaire d'au moins 50 documents en privilégiant la présentation de face. Les livres sont rangés sans classement précis.
- Le mobilier doit répondre également à des aspects techniques d'accessibilité (en termes de hauteur, de signalétique) et de sécurité (solidité, finition).
- Le meuble doit être mobile pour être facilement déplaçable et positionné dans un autre endroit de la bibliothèque. Il doit donc être équipé de roulettes et ne pas être trop lourd.

## Partenaires potentiels en Vendée

Une liste non-exhaustive pour inciter les bibliothèques à regarder les partenaires potentiels locaux, en incluant du public, du privé, des associations, des entreprises, des organismes, etc.

- ❖ MDAV / Maison Départementale des Associations de Vendée  
<https://www.mdavendee.fr/>
- ❖ MDPH / Maison Départementale des Personnes en situation de Handicap
- ❖ MDSF / Maisons Départementales de la Solidarité et de la Famille
- ❖ CCAS
- ❖ Les communautés de communes ont parfois des services dédiés aux problématiques d'insertion
- ❖ ADMR / Aide à Domicile en Réseau Rural
- ❖ Agence nationale de lutte contre l'illettrisme, action à l'échelle régionale
  - Armelle Delample, chargée de mission coordinatrice pour les Pays de la Loire
  - CRI (centre de ressources contre l'illettrisme en Pays de la Loire) > Nantes <https://www.dfoad-cafoc.ac-nantes.fr/CRI/>

- ❖ Mission Locale Sud Vendée (lieu d'information sur l'illettrisme référencé par le CRI, lieu ressource formation-emploi pour les 18-25 ans)
- ❖ Association Lire et Faire Lire
- ❖ La Ligue de l'Enseignement
- ❖ Familles Rurales
- ❖ Résidences pour adultes en situation de handicap
- ❖ Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (Rased)
- ❖ Les Sociétés d'insertion par le travail
- ❖ Les Restos du Cœur
- ❖ EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes)
- ❖ IME (Institut médico-éducatif)
- ❖ GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) pour les personnes ayant un problème de santé mentale
- ❖ UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) représente de nombreuses associations (UDAF de Vendée)

- ❖ La Cimade (à l'origine Comité Inter-Mouvements Auprès Des Evacués), Délégations locales, solidarité active avec les migrants (La Roche sur Yon, Les Sables, Pouzauges)
  
- ❖ Association AMIs/Yon (aide les migrants séjournant en pays yonnais, en particulier les mineurs non accompagnés)
  
- ❖ ATD (Agir Tous pour la Dignité) Quart Monde (antenne en Vendée)
  
- ❖ Welcome Vendée (créé du lien en Vendée entre toutes les personnes désirant faciliter bénévolement l'insertion des réfugiés)
  
- ❖ CADA (Centre d'Accueil pour les Demandeurs d'Asile)
  
- ❖ GRETA-CFA de Vendée, organisme de formation pour adultes salariés ou demandeurs d'emploi, propose une certification socle de connaissances et compétences professionnelles (CléA)
  
- ❖ Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation